



Edito par Fabien Madeuf

8000. C'est le nombre de choucas des tours qui devaient être tués par des tirs de la main de l'Homme, dans les Côtes d'Armor. Un arrêté pris par la Préfecture du département breton, début 2020, qui avait mobilisé contre lui les protecteurs de la nature et plus spécifiquement les ornithologues. Une mobilisation qui a obtenu gain de cause en faisant annuler cet arrêté devant le tribunal administratif de Rennes le 9 décembre dernier. Dès lors, on en vient à se demander le pourquoi de cette traque de ces petits corvidés tout vêtus de noir. La raison est simple : les nombreux dégâts occasionnés sur les cultures.

Si l'on prend du recul sur cette information, c'est bien la question du juste équilibre entre l'Homme avec un grand H et les espèces animales, voire végétales, qui se pose. Pouvons-nous nous octroyer le statut de régulateur des effectifs ? Sommes-nous même légitimes pour choisir quelles espèces vivront à nos côtés ? Ces interrogations sont certes, pour nous, rhétoriques, mais pas pour l'ensemble des acteurs. Prenons l'exemple des pigeons des villes : nombreuses sont, aujourd'hui, les municipalités qui mettent en place des systèmes afin de réduire le nombre de ces "nuisibles" dans nos villes. Les actions menées sont certes globalement encouragées, mais en serait-il de même si ces mêmes actions devraient un jour être utilisées avec (prenons un exemple bien local) les perruches à collier ?

Pour prolonger la réflexion, on en viendrait à se demander s'il serait moins anodin de réduire les effectifs d'une espèce plutôt qu'une autre. Demandez aujourd'hui à un phocéen s'il préfère éradiquer le pigeon ou la perruche à collier de sa ville et vous aurez déjà une esquisse de réponse, appuyée par des arguments sur des cris et des couleurs... Quant aux espèces plus en retrait de la vie urbaine, qu'elles se rassurent : l'action humaine détruit, par sa simple existence, leurs habitats et régimes alimentaires, comme constaté par notre exposition "Les Ailes de Provence". Définitivement, la colocation est bien difficile sur la planète Terre...

Néanmoins, nous pouvons espérer qu'avec cette nouvelle année, la prise de conscience qui semble animer l'humanité dans sa relation avec l'Animal (prise en compte de la souffrance animale dans la législation européenne) permettra de faire évoluer cette relation et notre regard sur la faune sauvage.

Week-end du 4, 5 et 6 juin 2022

Pour le week-end de la Pentecôte une sortie dans les Cévennes est prévue. Le samedi 4 juin : les gorges de la Jonte, pour voir les vautours fauves. Le dimanche : randonnée dans les Cévennes avec un guide naturaliste. Le lundi balade autour du gîte et retour.

L'hébergement se fera dans un gîte d'étape "La Croisette en Cévennes" à Barre-les-Cévennes. Coût 100 euros par personne pour les 2 nuits en demi pension.

Réservation obligatoire avant fin mars. Un acompte de 50 euros sera demandé.

Parasitisme La coccinelle et la guêpe

© René Brenguier



Coccinelle (*Hippodamia variegata*) au dessus d'un cocon

Ce titre pourrait être celui d'une fable de La Fontaine, mais ce n'est que l'histoire complexe entre un parasitoïde et son hôte une histoire de virus (ce n'est pas le Covid!).

Cette histoire est à rapprocher de l'article sur le parasitisme que j'avais publié dans le numéro 93 du présent bulletin.

Les coccinelles sont partiellement protégées par leur cuirasse, mais elles sont vulnérables sur les bords. Certaines espèces d'hyménoptères, les guêpes parasitoïdes en profitent pour venir pondre directement dans la coccinelle grâce à son dard-ovipositeur, cela leur évite d'avoir ensuite à se préoccuper de leur progéniture.

Après éclosion, la larve de la guêpe se nourrit de la graisse accumulée par la coccinelle jusqu'au moment de l'émergence, quand elle est prête à la pupaison. La coccinelle, dès lors, veille sur la larve de guêpe et la protège des préda-

Agenda

Réunions

Samedi 8 janvier 2022

Observer les oiseaux pendant le confinement

Par Eric Barthélemy

Samedi 5 février 2022

Etymologie

des noms d'oiseaux

Par Valérie Falque, Francis Castets et Michel Raphaël

Sorties

Dimanche 9 janvier 2022

Massif du Garlaban,

À la recherche

du Tichodrome et du Grand-duc

Après-midi et soirée

Sortie guidée par Francis Castets et Olivier Briand

Inscription : 06 87 60 62 61

Réservée aux bons marcheurs

Dimanche 6 février 2022

Camargue - Tour du Valat

Journée

Sortie guidée par Francis Castets

Inscription : 06 87 60 62 61

Attention le passe sanitaire est obligatoire pour assister aux conférences et pour le covoiturage.

teurs jusqu'à ce qu'elle ait construit son cocon. Des études récentes ont démontré que ce comportement anormal de la coccinelle était dû à un virus inoculé par la guêpe lors de la ponte : le virus induit ce comportement par action sur le cerveau de l'hôte pour lui faire jouer ce rôle de garde du corps.

L'action virale dure sensiblement le temps pour la larve de terminer son cocon. Ensuite, la coccinelle peut retrouver son autonomie, mais, étant très affaiblie, elle a peu de chances de survie.

René Brenguier

Références

<https://www.gurumed.org/2015/02/15/des-grupes-utilisent-un-virus-pour-transformer-des-coccinelles-en-gardes-du-corps/>

La Hulotte n°110 (L'affaire de la coccinelle zombie)



Trichopoda pennipes

© Eric Barthélemy

Au mois de septembre dernier, je scrutais attentivement une plate-bande fleurie de mon jardin, très fréquentée par les papillons et de nombreux insectes. Armé de patience, je repérais les mouvements de ces petites créatures, guettant leur va-et-vient, tout en attendant de les voir se poser en pleine lumière sur une fleur, dans l'espérance d'une jolie photo. Et puis soudain, s'invitant dans mon objectif, une petite bestiole bizarre fit une brève apparition. Clic. Avant qu'elle ne s'en aille, mon index appuya instinctivement sur le déclencheur. Plus tard, devant l'écran de mon ordinateur, je découvris un drôle de diptère dont la troisième paire de pattes portait un peigne de poils noirs. Après quelques recherches, je parvins à nommer la bête, une espèce de mouches brachycères de la famille des Tachinidae dont le nom latin est *Trichopoda pennipes*. Cette mouche parasite les punaises. Mais ce qui a retenu mon attention, c'est d'apprendre que celle-ci est originaire d'Amérique du Sud. Après bien des péripéties, elle est arrivée accidentellement en Europe où elle se répand peu à peu.

Trichopoda pennipes n'est pas le premier insecte à s'inviter chez nous et, selon toute vraisemblance, il ne sera pas non plus le dernier. À y regarder de près, le nombre d'espèces exotiques durablement naturalisées est impressionnant. Rien qu'en France, on dénombre plus de 700 espèces animales exotiques implantées sur notre territoire. Cette longue liste d'espèces allochtones n'est pas sans poser de problème, car leur propagation est susceptible de menacer les espèces indigènes et de créer des conflits dans les écosystèmes. Le problème des espèces exotiques envahissantes (EEE), comme on les désigne aussi, constitue même l'une des cinq causes majeures de l'érosion de la biodiversité dans le monde.



Frelon asiatique

© Eric Barthélemy

À Marseille, comme partout ailleurs, les observations d'espèces exotiques se sont multipliées ces dernières années. Tout le monde se rappelle l'arrivée du Frelon asiatique (introduit accidentellement dans le Sud-Ouest de la France en 2004) qui a déchaîné les chroniques et affolé les foules. Mais savez-vous que l'un de ses cousins, le Frelon oriental (*Vespa orientalis*), vient juste d'être découvert cette année dans la cité phocéenne ? À peine arrivé, on le regarde déjà avec de gros yeux. Plus petit, mais hautement haï, le Moustique tigre (originaire de l'Asie du Sud-Est) perturbe nos soirées estivales depuis une dizaine d'années maintenant. Sa progression a été spectaculaire.



© Eric Barthélemy

Brun des pélagoniums

Moins menaçant, et d'apparence sympathique, le Brun des pélagoniums est un petit papillon en provenance d'Afrique du Sud. Il est apparu en Provence en 1998. Sa chenille raffole des *Géraniums* ornementaux, au grand dam de ceux qui les plantent sur leur balcon ou les cultivent dans leur jardin. Ces petits méfaits paraissent bien mineurs en comparaison avec les dégâts occasionnés par la Pyrale du Buis qui attaque la plante du même nom. Dans certaines régions, de magnifiques buxaias ont été complètement ravagés.

L'introduction d'espèces exotiques n'est pas toujours accidentelle. Parfois, c'est le résultat d'une implantation volontaire. L'été dernier, m'accroupissant pour photographier une petite coccinelle, j'ai remarqué qu'elle avait 19 points ! Il s'agissait de la fameuse Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) que l'on a répandue massivement dans les cultures vers la fin des années 1980 pour combattre les invasions de pucerons. On la trouve partout en France, même à Marseille. Aujourd'hui, on l'accuse d'entrer en concurrence avec notre "bête à bon Dieu" locale, qui n'a que sept points. Bien



Coccinelle asiatique

© Eric Barthélemy

entendu, les insectes ne sont pas les seuls concernés par ces introductions. S'agissant des oiseaux, la prolifération de la Perruche à collier, vers le milieu des années 1990, n'est pas passée inaperçue à Marseille. On estime aujourd'hui sa population dans la commune à 3000 individus environ. Ce n'est d'ailleurs pas la seule espèce de Perruche que l'on trouve dans notre ville. Moins connue, mais moins répandue aussi, la Conure veuve se reproduit pourtant dans certains quartiers. On pourrait citer aussi la Tortue de Floride, que l'on trouve dans presque tous les plans d'eau des parcs urbains, et même le Ragondin (espèce sud-américaine introduite dans les années 1920 en Europe) que j'ai observé tranquillement sur les berges du lac du parc Borély.



© Eric Barthélemy

Ragondin au Parc Borély

Les exemples cités ne couvrent qu'une petite partie de l'iceberg. N'oublions pas les 1300 espèces végétales envahissantes présentes sur notre territoire, ni les menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins, eux-aussi touchés par l'arrivée d'espèces nouvelles. La liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) précise d'autre part que les EEE mettent en danger un pourcentage significatif d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de mammifères terrestres, etc. Bien sûr, la présence d'une nouvelle petite mouche butinant les fleurs de votre plate-bande n'est pas de nature à bouleverser fondamentalement votre vie quotidienne. De même, qui se soucie de la présence discrète d'un Plathelminthe terrestre ? Ce dernier est plat, lisse, gluant et ne bouge pas bien vite. Je n'en dis pas plus, mais il est classé parmi les espèces exotiques envahissantes sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il faudrait vous en méfier...

Eric Barthélemy

A lire : Deux articles intéressants sur les espèces envahissantes à Marseille (milieux marin et terrestres) ont été publiés dans le dernier numéro de la revue *Marseille* (n°270, septembre 2021). Ils ont été écrits par Anaïs Onno et Patrick Bayle.



Nid de frelon asiatique

© Eric Barthélemy

association loi 1901 Association La Chevêche

Maison de quartier d'Eoures
Place Jean-Baptiste Auffan
Eoures - 13011 Marseille
Téléphone : 07 68 81 37 20
contact@cheveche.fr
http://www.cheveche.fr
http://facebook.com/LaCheveche

Président : Francis Castets
Vice-Présidente : Valérie Falque
Trésorière : Martine Germer
Secrétaire : Nadine André
Secrétaires adjointes :
Claude Gadbin-Henry,
Sylviane Blanc, Lydie de Monchy



Rédacteur en chef : Michel Raphaël.
Comité de rédaction : Nadine André, Olivier Briand, Sylviane Blanc, Francis Castets, Marie-Thérèse Cordier, Valérie Falque, Claude Gadbin-Henry, Martine Germer, Claude Jeannès, Fabien Madeuf, Lydie de Monchy.
Relecture : Annette Agnès, Michel Raphaël. **Mise en page :** Claude Agnès
Aquarelle : Gilles Simon-Vermot